ELECTIONS DEPARTEMENTALES

RECENSEMENT
des votes émis

dans la commune

NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A CHAQUE BINÔME DE CANDIDATS
(mentionner les prénom et nom de chaque membre du binôme de candidats dans l'ordre de la liste des binômes, candidats à l'élection arrêtée par le représentant de l'Etat)

Bureaux	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre d'émargements	Nombre de votants (enveloppes et bulletins sans enveloppe trouvés dans les urnes)	Nombre de bulletins blancs[5]	Nombre de bulletins et enveloppes annulés	Nombre de suffrages exprimés[6]	SAOUTER Anne VILLALBA Raymond	LABORDE Laure SERVAT Clément	AUSSANT Claude BARBET Anne	LABORDE Christophe MARTIN Marina							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1er bureau ...	974	459	459	16	5	438	44	94	266	34							
2e bureau	795	317	317	6	8	303	27	65	167	44							
3e bureau																	
4e bureau																	
5e bureau																	
6e bureau																	
7e bureau																	
8e bureau																	
9e bureau																	
10e bureau ..																	
11e bureau ..																	
12e bureau ..																	
13e bureau ..																	
14e bureau .																	
15e bureau ..																	
16e bureau ..																	
17e bureau ..																	
18e bureau ..																	
19e bureau ..																	
20e bureau ..																	
21e bureau ..																	
22e bureau ..																	
23e bureau ..																	
24e bureau ..																	
25e bureau ..																	
Totaux de la page	1769	776	776	22	13	761	71	159	433	78							
Totaux cumulés de la page et des intercalaires																	

[5] Depuis l'adoption de la loi n° 2014-172 du 21 février 2014, les bulletins blancs (sans mention de couleur blanche et les enveloppes vides sans bulletin) sont exclus du champ des bulletins nuls. Ils sont à présent décomptés séparément et annexés au procès-verbal sans être pris en compte dans la détermination des suffrages exprimés.

[6] Ce nombre correspond à la colonne 4 moins les colonnes 5 et 6.